Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260915-2026_205_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGRISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE QUINZE SEPTEMBRE, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 9 septembre 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Jean-Luc GUYMARD.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Jean-Luc COUËLLAN

Délibération n°2026-205

Membres en exercice : 20 Présents : 19 Absents : 1 Pouvoirs : 1

PETIT CYCLE DE L'EAU
RESERVOIR D'EAU POTABLE DU CLOS SUZAIN A PLEMY – REHABILITATION DE L'OUVRAGE
AVANT-PROJET

Lamballe Terre & Mer dispose de trente et un réservoirs de stockage d'eau potable répartis sur le territoire communautaire. Des audits de ces ouvrages ont été réalisés en 2024 et 2025 par le bureau d'étude Okaré Ingénierie. Ces diagnostics ont montré, notamment pour les réservoirs de Plémy et Trédaniel, un état de vétusté important. Lamballe Terre & Mer souhaite engager des travaux de réhabilitation sur ces ouvrages.

La maitrise d'œuvre de ces travaux a été confiée au bureau d'études Okaré Ingénierie. Ce dernier a remis les avant-projets pour chaque opération.

Le montant de l'opération pour le réservoir du Clos Suzain à Plémy est estimé à 173 000 € HT.

Vu la délibération n°2026-053 du Conseil communautaire du 05 mai 2026 relative aux attributions déléguées par le Conseil au Bureau, notamment valider les programmes de travaux et les avant-projets ainsi que les enveloppes financières et coûts prévisionnels des travaux associés d'un montant inférieur à 500 000 € HT pour tous les budgets,

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260915-2026_205_DELIB-DE

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE l'avant-projet relatif à la réhabilitation du réservoir du Clos Suzain à Plémy établi par le Bureau d'études Okaré Ingénierie,
- ARRETE le coût total prévisionnel des travaux associés à cet avant-projet à 173 000 € HT *(valeur août 2026),*
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 19/09/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

